



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

N° 141

Janvier 2024

L'Actu

Retour sur la cérémonie des vœux du Maire p. 2-3



Prix d'excellence au concours
des Villes et villages fleuris

p. 4

L'Espace Josette-Jourde débute
son lifting

p. 4

Une nouvelle équipe au Conseil
Municipal Jeunes

p. 6

Le mot du Maire



Chères Asniéroises, chers Asniérois, C'est avec une profonde reconnaissance que j'écris ce premier édito de 2024 aujourd'hui en tant que maire de notre belle commune. Comme vous le savez, je ne suis pas un fervent partisan des discours politiques dans le cadre d'un mandat communal. Cependant, il est vrai que les défis que nous affrontons en tant

que municipalité ne sont pas minces et ne font qu'augmenter. Même si nous rencontrons régulièrement des difficultés purement administratives pour réaliser les projets que nous attendons tous, même si nous n'arrivons pas à obtenir toujours ce que nous souhaiterions, globalement nous avançons.

Préalablement aux informations de nouvelle année, je voudrais mettre en avant un élément essentiel de notre réussite collective, nos agents communaux : véritables

pilliers de la mise en œuvre de notre vision politique, souvent sans être remarqués au quotidien.

Que ce soit dans la gestion administrative, la participation avec le corps enseignant, aider à l'accès à la culture, d'assurer notre sécurité, de réaliser une communication importante et transparente, dans l'entretien de

nos espaces publics et le maintien de nos rues propres, de gérer les infrastructures essentielles ou de fournir des services sociaux et d'autres domaines cruciaux, ils sont le cœur battant de notre municipalité. Ils transforment nos idées en actions concrètes qui améliorent la vie quotidienne de chacun. C'est grâce à leur détermination que nous pouvons offrir des services de qualité à nos concitoyens.

Aussi, beaucoup d'entre vous ne connaissent pas les coulisses de notre mairie que nous avons totalement transformée depuis 2020, le réaménagement des locaux plus agréables et fonctionnels, les installations matérielles plus connectées, les services digitaux et la nouvelle organisation pour être encore plus réactifs aux services des Asniérois.

Les mesures d'activité de votre administration pour 2023 sont éloquentes :

- nous avons reçu 4039 personnes à l'accueil ;
- réalisé 2013 rendez-vous avec les administrés dont 109 avec le maire ;
- délivré 3050 passeports ou cartes d'identité en 9 mois ;



Les adjoints accueillent les invités à l'Espace Josette-Jourde



Claude Krieguer, ancien maire d'Asnières-sur-Oise, et Eric Thierry



Eric Thierry et Morgan Touboul, conseiller départemental



De nombreux habitants et personnalités locales ont répondu présents à l'invitation des vœux du Maire



Sabrina Ecard, conseillère départementale, et Eric Thierry

- et avec l'équipe municipale, 8 conseils municipaux, 30 bureaux municipaux, 45 commissions.

Une année bien remplie et bien active. J'ai pu constater, au jour le jour, la capacité de nos agents à travailler en équipe. C'est leur collaboration avec les élus, qui font de notre administration municipale une force unie et efficace. Leur dévouement incarne véritablement l'esprit de notre volonté politique et ils en sont les ambassadeurs sur le terrain.

Travailler ensemble dans l'intérêt des habitants

En travaillant ensemble, nous avons accompli beaucoup, mais je suis convaincu que le meilleur reste à venir. Nous avons la responsabilité de façonner positivement l'avenir de notre commune, et je suis confiant que nous le ferons avec succès.

Je les remercie pour leur engagement, et je tiens à les assurer que leur investissement n'est pas seulement remarqué, mais il est également profondément apprécié.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe municipale sans exception, même notre opposition, il faut le souligner, souvent d'accord avec nous. Cette équipe municipale au complet qui participe à la réflexion, aux commissions, à l'étude des dossiers, la mise en œuvre des projets. Sans toute l'équipe nous ne pourrions avancer. Merci à mes adjoints d'être présents à mes côtés, toujours avec le plaisir de se retrouver et travailler au mieux dans l'intérêt de la commune. Car, en effet, nous avons de beaux projets qui vont démarrer au cours de cette nouvelle année 2024 : le quartier de la Moissette avec, entre autres, le musée d'Asnières-sur-Oise, le nouvel accueil périscolaire et nouveau restaurant scolaire à Baillon, la place des Martyrs végétalisée, l'aménagement du parking au-dessus de l'église pour permettre un accès encore plus facile à nos commerces et restaurateurs, la réouverture de la rue du Four, dossier technique très difficile mais nous devrions y arriver cette année, la végétalisation aussi du parvis de la mairie qui continue son embellissement, notre première fleur pour le village fleuri, la

poursuite du lifting de l'Espace Josette-Jourde pour être encore plus agréable et fonctionnel lors de l'organisation des prochains événements asniérois et si nous avons l'accord de notre ministre, l'espace de loisirs et de détente rue Frédéric Masson.

Beaucoup de projets qui se concrétiseront cette année 2024 mais il y a d'autres dossiers qu'il faut continuer à étudier pour permettre leur réalisation dans les années futures. Nous continuerons à faire preuve de détermination, d'innovation et de solidarité pour construire une commune toujours plus prospère, solidaire et harmonieuse.

Mesdames et Messieurs, je vous présente mes vœux de santé, de bonheur, de concrétisations de vos projets personnels, professionnels.

Gardons à l'esprit pour 2024 qu'il y a des personnes qui nous touchent de multiples manières plus que d'autres, sans doute parce que sans que nous le sachions nous-mêmes, ils portent en eux une partie de ce qui nous manque. Bien à vous.

Eric Therry
Maire d'Asnières-sur-Oise



Patrice Robin, président de la C3PF, et Eric Therry



Eric Therry et Xavier Cristobal, président de l'OVA Football



Eric Therry et Guillaume Vuilletet, député du Val-d'Oise



Eric Therry et le major Buffière de la gendarmerie d'Asnières-sur-Oise



Olivier Lesueur, président du syndicat Tri-Or, et Eric Therry

Retrouvez l'intégralité du discours et les vidéos de la Cérémonie des vœux du maire sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



Enfants nés en 2021

Inscriptions scolaires dès février

L'inscription des enfants nés en 2021 pour la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 s'effectue impérativement en mairie du 5 février au 29 mars sur rendez-vous au 01 30 35 41 41.

Consultez le site internet de la commune pour connaître la liste des documents à fournir.



© Adobe Stock

Concours des Villes et villages fleuris Asnières-sur-Oise remporte le prix d'excellence

Vendredi 8 décembre 2023, Céline Villecourt, vice-présidente du Département déléguée à l'environnement et au développement durable, a remis le prix d'excellence 2023 des Villes et villages fleuris à Asnières-sur-Oise représentée par son Maire. Éric Therry était accompagné au conseil départemental par Paule Lamotte, adjointe en charge de l'environnement, de la Direction générale des services, du Service technique et de la Communication.

Ce prix récompense l'ensemble du travail de fleurissement qui a été réalisé depuis plusieurs mois. Il permet également de présenter la commune cette année au concours régional de la première fleur.



© CDVO Guillaume Ison

Tri à la source des biodéchets : bientôt de nouvelles consignes

L'année 2024 verra la mise en place généralisée du tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux), prévue par la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) du 10 février 2020.

Certaines habitudes vont donc évoluer et pourraient être vécues par certains comme des contraintes. Mais la prise de conscience environnementale implique des actes et s'inscrit dans une démarche autant citoyenne que soucieuse de notre planète.

La solution, qui s'impose à nous, retenue



par Tri-Or, notre syndicat de collecte des ordures ménagères,

lors de son comité syndical du 12 décembre dernier, sera déployée de manière progressive.

Des composteurs individuels sont d'ores et déjà proposés aux habitants en résidence pavillonnaire avec jardin depuis de nombreuses années. N'hésitez pas à contacter Tri-Or pour vous procurer votre composteur.

Au cours du second semestre 2024, le projet ciblera les immeubles et les cantines municipales. Asnières-sur-Oise a déjà devancé cette future obligation par la mise en place d'une collecte spécifique de tous les déchets alimentaires de nos cantines par Valorbio (cf. *Actu* 127 d'octobre 2022).

Le syndicat Tri-Or reviendra régulièrement sur les différentes étapes de mise en place de ce tri à la source dont *L'Actu* se fera l'écho.

Il est également de la responsabilité de la commune, et en premier lieu les élus, de sensibiliser les Asniérois, dès leur plus jeune âge, aux bonnes pratiques, de collaborer avec les acteurs locaux et les associations pour les encourager mais également, de pouvoir mesurer leur prise en compte.

Collecte des ordures ménagères : l'heure, c'est l'heure !

Afin d'améliorer le cadre de vie de chacun, rappelons que les poubelles ou les conteneurs d'ordures ménagères doivent être sortis sur les trottoirs la veille au soir du jour de la collecte, à partir de 19 h. Et ils doivent être rentrés dès que possible après la collecte afin de ne pas gêner la circulation des piétons sur le trottoir.

Par ailleurs, pour faciliter le passage des camions et assurer la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble de la commune, rappelons également que votre véhicule ne doit pas stationner sur le trottoir. Merci de respecter ces quelques règles de civisme et de savoir-vivre.

L'Espace Josette-Jourde débute son lifting

Dorénavant, l'entrée à la salle communale se fait côté rue grâce à une allée piétonne en enrobé absorbant. Au printemps, des massifs de végétaux seront plantés devant le bâtiment.

À l'intérieur, des projecteurs à LED, moins énergivores, ont remplacé les anciens. De nouveaux haut-parleurs ont été installés. Le fond de la scène a été peint en noir. Un nouveau vidéoprojecteur a été posé, ainsi qu'un grand écran fixé sur la scène.

Toutes ces améliorations souhaitées par l'équipe municipale optimisent l'utilisation de notre salle pour un meilleur confort pour les associations, les habitants, les écoles... et les intervenants.



Nouvelle Thève à Baillon : pas d'inondation en vue

Quelques habitants ont constaté courant décembre 2023 le niveau inquiétant de la Nouvelle Thève, le ru qui traverse Baillon. Cette géniale dérivation a été créée par les moines de Royumont au XV^e siècle pour alimenter la force motrice nécessaire au fonctionnement des moulins. Lors des dernières grosses chutes de pluie, si le ru a pu déborder légèrement au niveau du lavoir, seule la grille de l'avaloir était encombrée. Nous pouvons rassurer les riverains, l'eau n'est pas prête d'envahir nos maisons.

État civil *

Naissances

Ambre Duchene - 26/11

Louana Vandaele Yahy - 5/12

Décès

Jeannine Lamy, née Morvan - 22/12

* en fonction des autorisations de publication.

Hommage à Jean Rouzot, acteur de la vie de notre village



Jean Rouzot nous a quittés le 13 décembre 2023 à l'âge de 85 ans. On aurait pu l'appeler l'ingénieur tant il était inventif et tellement organisé. Jean était un homme extrêmement respectueux des autres et des élus. Il a été un acteur de la vie de notre village.

On peut lui attribuer le tourisme d'Asnières-sur-Oise, la Méridienne verte organisée dans le parc de Toutedville, l'Outil en main, la Sainte-Lucie qui fêtait le solstice d'hiver mais aussi les feux de la Saint-Jean, le jumelage, la SAB.

Jean nous a quittés mais son empreinte restera dans l'histoire d'Asnières-sur-Oise. Merci Jean pour tout ce que vous avez fait pour notre village.

La commune participe à la classe de neige 2024

Cette année, 52 élèves de l'école Blanche-de-Castille partiront en classe de neige du 4 au 9 février au Collet d'Allevard (Isère).

Lors de la séance du 9 novembre 2023, le Conseil municipal a voté une participation de la commune de 8 000 €.

L'école contribue au transport des enfants à hauteur de 1 000 €. L'équipe municipale remercie l'association Autour de l'école pour son don de 5 200 €. Au final, la participation des familles asniéroises s'élève à 338,57 €, somme équivalente à celle de l'année dernière.



Le billet d'Henri Poirier, en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

L'année 2024 sera consacrée principalement à deux dossiers importants :
- aborder la phase finale de la révision du PLU : la compatibilité aux documents supérieurs (cf. Actu 140) ;
- se prononcer sur la demande de la loi APER (Accélération de la production des énergies renouvelables).

En 2023, les élus ont établi un projet de nouveau PLU. Maintenant, il convient de justifier la compatibilité de ce projet avec les très nombreux documents de planification supérieure. Cet exercice, qui demande une certaine logistique, ne peut s'effectuer qu'avec l'accompagnement d'un bureau d'études spécialiste en urbanisme et en environnement. Premiers contacts avec différents prestataires prévus dans les mois à venir.

La loi APER entend accélérer le développement et la production des énergies renouvelables sur tout le territoire. Ce dispositif prévoit que l'État mette à la disposition des collectivités territoriales les informations disponibles relatives au potentiel d'implantation de ces énergies. C'est à partir de ces informations que l'on pourra identifier les zones propres à leur développement et à leur implantation.

Nous aborderons techniquement, dans un premier temps, ce sujet avec le PNR et resterons attentifs à la protection de nos espaces naturels, agricoles et architecturaux.

Faciliter la mise en place d'énergies renouvelables ne signifie pas la réalisation d'installations non respectueuses



de notre environnement. Ce serait paradoxal.

Par ailleurs, dans ce cadre, nous avons demandé à l'architecte des Bâtiments de France un assouplissement dans ses décisions.

Ces deux dossiers feront l'objet de réunions publiques auxquelles nous attendons nombreux les Asniéroises et Asniérois.

Prendre soin de vous, ça vous tente ?

Et si, le temps d'une journée, vous preniez soin de vous ? C'est ce que vous propose l'association Sports et Loisirs le dimanche 4 février. Au programme de sa Journée bien-être : Pilates, sophrologie, qi-gong, yoga, tai-chi-chuan.

Venez nombreux pour découvrir toutes les disciplines.

Sur réservation au 01 30 35 39 67.



Grati'fringues : la « fringale » de l'échange

Vos armoires débordent de vêtements ? Ou vous souhaitez simplement renouveler votre garde-robe à moindre frais ?

Venez échanger vêtements, accessoires et chaussures lors du Grati'fringues organisé par l'association En Tête la planète ! le dimanche 4 février de 10 h à 12 h place de l'Église.



Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu de décembre, je chantais La Marseillaise

avec les enfants lors de la Commémoration du

11-Novembre en page 6. Et cette fois, arrivez-vous à me trouver ?



Visite présidentielle à l'OVA Football

Le mercredi 13 décembre, Philippe Diallo, président de la Fédération française de football, s'est rendu sur le stade Maspoli afin de remercier et féliciter l'ensemble des licenciés et le staff du club. Eric Therry, maire de notre commune et également président du SIVOM, et Pascal Martin, vice-président et adjoint au maire de Viarmes, ont répondu présents à l'invitation du club pour cet événement.

Plus de 130 joueuses et joueurs les ont reçus et leur ont fait une démonstration de leur savoir-faire et de leur talent par le biais de divers ateliers.



Le club a reçu en cadeau de la part de Philippe Diallo un maillot de l'équipe de France dédié par l'ensemble de l'équipe finaliste du mondial au Qatar. Le football amateur français étant associé à l'AFM-Téléthon, le club de l'Olympique Viarmes Asnières football (OVA) a dans le même temps mené une action de solidarité afin de recueillir des fonds. 200 euros ont ainsi été récoltés et reversés à l'association.

Par ailleurs, l'OVA, au titre du challenge club District du Val-d'Oise 2022-2023, a reçu en novembre dernier le premier prix. Celui-ci distingue le fair-play des équipes sur la saison 2022-2023, la formation de ses dirigeants et éducateurs ainsi que celle des arbitres.

Le Conseil municipal félicite l'ensemble de ses sportifs amateurs et le staff, ô combien méritants.

L'intégralité de ce texte est publiée sur le site de la commune.

CMJ : les jeunes ont voté !

Après avoir désigné leurs futurs représentants lors d'une courte campagne électorale, les 78 élèves de CM1 et CM2 ont élu les membres du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) le 18 décembre dernier. Les élèves de l'école Blanche-de-Castille ont voté dans la salle du Conseil de la mairie, en présence du maire Eric Therry qui présidait le bureau de vote. Ils avaient le choix entre deux listes. Anastasia Park, Léo Haas-Labarthe, Mariam Chadli, Chloé Boursier, Célia Lassalle, Yannis Campagne et Ayla Nuissier ont été élus avec 44 voix.

À l'école du Bois Bonnet à Baillon, le bureau de vote était présidé par Sandrine Bonnetain, adjointe au Maire en charge de la jeunesse. Les élèves devaient choisir trois candidats parmi cinq qui avaient fait campagne. Eliott Cahuzac, Lucas Chauveau et Evann Ricquier ont été élus.



Les nouveaux membres du CMJ se réuniront en mairie le mardi 23 janvier afin de se présenter et de mettre en place les responsables de commissions.

Le Conseil municipal félicite ces jeunes apprentis de la citoyenneté.

Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : lundis 29 janvier et 12 février, place de l'Église. Prise de rendez-vous au 06 43 60 03 32 ou par mail cias@c3pf.fr.

- Pour le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et l'ABF (Architecte des bâtiments de France), contactez le 01 73 24 45 18.

Distribution des colis de Noël aux seniors le 8 décembre



Grati'jouets par En Tête la planète ! le 10 décembre



Lettres des petits Asniérois transmises au Père Noël



Vsîte exceptionnelle : le père Noël dans les écoles le 21 décembre



La chorale de Noël des enfants de l'école du Bois Bonnet le 15 décembre



Dans la classe de maternelles à l'école Blanche-de-Castille



L'association Risettes et Galipettes fête Noël le 22 décembre



Dans la classe de petite et moyenne sections à l'école Blanche-de-Castille



Le Père Noël à l'école du Bois Bonnet à Baillon



Janvier

- 29 : permanence du bus du CIAS, place de l'Église

Février

- 5 : début des inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2021

- 4 : Grati'fringues, de 10 h à 12 h, place de l'Église

- 4 : journée Bien-être par Sports et Loisirs

- du 10 au 25 : vacances scolaires d'hiver

- 11 : Vos élus à votre rencontre, de 10 h à 12 h, place de l'Église

- 12 : permanence du bus du CIAS, place de l'Église

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal



Bonne année 2024

L'usage, au seuil de l'année nouvelle, est de conjurer le malheur en souhaitant de belles choses pour les faire advenir, alors nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour une année 2024 heureuse et féconde. S'il est opportun de l'écrire, nous sommes surtout responsables, en tant qu'élus, d'œuvrer pour préparer les conditions du meilleur avenir de la collectivité Asniéroise. Nous reparlerons du long terme. D'ici là, tous le jours les conseillers municipaux du groupe UVU sont disponibles pour écouter vos propositions, vos remarques

et enrichir les programmes municipaux en portant vos contributions dans les commissions municipales.

A partir du 1er janvier 2024 : recyclage obligatoire de nos biodéchets

Les biodéchets, c'est-à-dire les déchets alimentaires tels que les pelures de légumes, les restes de repas ainsi que les déchets verts essentiellement issus des activités de jardinage, représentent près d'un tiers des poubelles d'ordures ménagères des Français soit 83 kilos par habitant et par an. Chaque année, ce sont donc plus de 5,5 millions de tonnes de ces déchets organiques qui finissent incinérés ou enfouis en France. Absurde, quand on sait qu'ils sont essentiellement composés d'eau (source ADEME).

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de 2020, les collectivités devront avoir mis à disposition de leurs administrés une solution de tri à la source de leurs déchets orga-

niques, pour que ceux-ci soient valorisés en compost ou en biogaz.

De nombreuses collectivités ont déjà pris des initiatives et tenté des expériences notamment le compostage, les citoyens sont alors incités à assurer le traitement de leurs biodéchets eux-mêmes. Le compostage est soit domestique grâce à la distribution de composteurs individuels ou lombricomposteurs ; ou partagé avec l'installation de composteurs collectifs pour accueillir les biodéchets.

A l'heure actuelle, nous n'avons pas reçu d'information sur les projets du syndicat des ordures ménagères Tri Or. Le journal municipal de décembre n'a pas abordé ce sujet et Tri Or nous a simplement distribué son calendrier pour les ramassages de l'année 2024.

Heureusement nous sommes tous des citoyens responsables ! Devant l'urgence des problèmes climatiques, chacun saura devancer la municipalité en prenant des initiatives individuelles !

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal



L'équipe municipale majoritaire, « Bien faire pour bien vivre », a réalisé de nombreuses actions significatives en 2023 pour améliorer la qualité de vie à Asnières-sur-Oise.

La réponse rapide et efficace aux demandes des citoyens a été une priorité, avec une nouvelle organisation des services permettant des résultats très satisfaisants. Les services municipaux sont accessibles très facilement via divers canaux pour prendre des rendez-vous, et la possibilité pour la réalisation de vos passeports et cartes d'identité a été mise en place.

Malgré la crise énergétique post-covid, notre dette diminue, la qualité des services s'améliore, et de nouveaux projets sont lancés mais nous n'oublions pas les opérations d'entretien et de rénovation des équipements publics. Une équipe municipale qui reste engagée dans l'aménagement urbain, l'amélioration du cadre de vie, et les services aux familles. En matière d'environnement, l'entretien des espaces verts sera de nouveau confié pour 2024 à des personnes en situation de handicap, favorisant l'inclusion sociale. Notre équipe poursuit sa promesse démocratique avec des rencontres régulières sur la place de l'Église, permettant aux habitants de s'informer, questionner et suggérer.

Notre bilan de mi-mandat souligne que 90 % du programme annoncé il y a trois ans est en cours ou terminé. Asnières-sur-Oise se profile comme une commune

moderne et dynamique, préservant son caractère rural et vert pour un vivre ensemble et une qualité de vie que tout le monde nous envie, avec un nouveau PLU axé sur la protection de l'environnement pour guider les élus d'aujourd'hui et ceux de demain.

L'équipe municipale majoritaire a marqué l'année 2023 par ses actions proactives et orientées vers le bien-être collectif. En abordant des aspects cruciaux tels que l'urbanisme, la mobilité, le social et l'environnement, elle a démontré son engagement envers une vision holistique du progrès, mettant en avant le principe fondamental du « bien faire pour bien vivre ». Nous continuerons cette volonté d'actions et d'écoute pour cette nouvelle année, et nous vous souhaitons une excellente année 2024.